

toutes les autres sociétés par le nombre. Quand il fut rendu sur le balcon du Château Haldimand, et qu'il contempla cette multitude de sociétaires et cette foule de citoyens de Québec à la figure rayonnante et aux gestes enthousiasmés qui entouraient le "Rond de Chânes", sir Charles Bagot, enchanté par ce spectacle réconfortant, ne put s'empêcher de dire au maire Caron, qui était à ses côtés. "Mais c'est un peuple de gentilshommes".—Mais pour démontrer davantage la sincérité des Canadiens français dans leur loyauté, rappelons que, l'année suivante, à la deuxième célébration de la fête nationale, chacun des 1500 citoyens qui formaient la procession, avait un crêpe à son chapeau en signe de deuil pour notre gouverneur général sir Charles Bagot, décédé le mois précédent, c'est-à-dire le 19 mai, à Kingston.

LE BANQUET:—

Le soir il eut un grand banquet qui couronna dignement cette première fête nationale. L'admission à ce banquet fut portée au modique prix de cinq chelins, afin de réunir autour d'une table de famille les Canadiens français de tous les rangs sans distinction de classe, conformément à une résolution adoptée à cet effet. Les souscripteurs du nombre de 200 se réunirent à l'Hôtel de la Cité, rue Ste-Anne. Pour recevoir un nombre aussi grand de convives on fut obligé de dresser de longues tables au premier et au second étage de l'édifice municipal.

La salle principale était décorée de verdure et pavoisée de drapeaux divers. En arrière du fauteuil présidentiel était suspendue la bannière de la Société St-Jean-Baptiste, et, à l'autre bout de la salle, s'étalait une bannière blanche portant la devise:—"Nos institutions, notre langue et nos droits."—Le Dr Bardy, présidait le banquet; il avait à ses côtés l'hon. R.-E. Caron, maire de Québec, l'hon. M. Neilson, député du comté de Québec, et N. Aylwin, M.P.P. les seuls convives invités, puis les officiers de la Société St-Jean-Baptiste et les principaux citoyens ceinturaient la table d'honneur. Pendant le banquet, plusieurs santés furent proposées, sur la "Fête du jour".—"A la Reine—Au clergé—Au maire et au Conseil-de-Ville—A la minorité de l'Assemblée législative—A la liberté de la presse—A l'agriculture et à l'industrie—Aux dames, etc.

A ces toasts répondirent éloquentement le Dr Bardy, le maire Caron, P.-J.-O. Chauveau, Jos. Cauchon, D.-F. Belleau, Ed. Parent, A. Soulard, F.-M. Dérôme et autres. Entre les discours la fanfare de M. Sauvageau jouait ses plus joyeux airs patriotiques et nationaux. La distinction et la réserve régnèrent durant le banquet et la soirée se passa au milieu de la plus franche fraternité.

MENU DE TEMPÉRANCE:—

Comme ce jour de fête était un vendredi soir, le repas ne se composait que de mets maigres, et malgré le modique prix d'admission, la table était abondamment garnie de toutes les variétés de poissons que fournissaient le marché d'alors. Pendant ce banquet organisé par la Société de Tempérance, aucune boisson enivrante ne fut servie; seules des limonades, de la bière au gingembre, de la bière à l'esprit d'épinette et du sirop de citron firent les délices des nombreux convives. Ayant commencé la célébration de la fête nationale par un acte religieux, les organisateurs avaient tenu à la terminer d'une manière convenable.

Il était proche de minuit quand on se retira de table du festin enchanté de cette réunion amicale. Les succès obtenus à cette première démonstration populaire furent étonnants en considérant le peu de temps apporté à son organisation.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ:—

Encouragés par le succès obtenu à cette première célébration les fondateurs procédèrent à l'organisation définitive de la Société St-Jean-Baptiste. A des assemblées générales tenues à l'Ecole des Glacis, aux mois d'août et de septembre suivants, le premier plan de formation et de règlements fut adopté.

Ces règlements comprenaient 64 articles, dont l'un décrétait l'adoption de la chanson: "A la claire-fontaine" comme chant national des Canadiens-français. La société adoptait pour patron saint Jean-Baptiste qu'elle honorerait et fêtera solennellement le 24 juin de chaque année. Sa bannière sera de couleur verte et blanche et représentera saint Jean-Baptiste, et un castor entouré d'une guirlande de feuilles d'érables avec l'inscription:—"Nos institutions, notre langue et nos droits".—La Société fut incorporée le 30 mai 1849. Depuis sa fondation la Société St-Jean-Baptiste n'a cessé de célébrer annuellement sa fête nationale, à peu d'exception près. Elle a célébré plusieurs anniversaires glorieux de sa carrière, et de notre histoire, et elle n'a perdu aucune occasion de démontrer son existence et son utilité en prenant part à toutes les manifestations publiques de joie et de deuil. C'est à son initiative que Québec a été doté de ses plus beaux monuments commémoratifs.

COUTUMES DISPARUES:—

Il était autrefois de coutume, au jour de la fête nationale, de border les rues de jeunes érables, non pas seulement sur le parcours de la procession, mais presque partout dans les rues de nos faubourgs. Dès le matin, des cultivateurs des alentours de Québec, apportaient en ville, dans leurs grandes charettes-à-foin, des charges d'érables, qu'ils offraient en vente de porte en porte.

C'est alors que les faubouriens s'éveillaient aux coups redoublés de marteaux des patriotes, fixant sur le bord des trottoirs et tout autour des portes d'entrées, des branches d'érable. Ainsi décorée de verdure, notre ville prenait un air de fête et de fraîcheur. Mais cette coutume a été abolie, parce qu'elle menaçait de ruiner les érables. Le jour de la St-Jean-Baptiste était propice et fécond en détonations de toutes sortes, et dans la plupart des rues ce n'était que bruits d'explosifs.

A la porte de leur logis des citoyens tiraient des coups de feu de joie, pendant que les jeunes lançaient des "grosses de pétards" qui éclataient bruyamment. Les plus jeunes se servaient de minuscules pistolet chargés de capsules en papier boursoufflées de poudre.

Mais tous ces explosifs lancés à droite et à gauche furent la cause d'accidents regrettables provoqués par des chevaux effrayés et des incendies allumés par les étincelles qui volaient de toutes parts. C'est pour cette raison que les autorités policières en ont défendu l'usage. Le soir, la population de nos faubourgs était en fête et les rues s'animaient de scène familiales.

Pendant que la jeunesse était aller assister aux attractions publiques, consistant en concerts par les fanfares et en feux d'artifices, les vieilles gens causaient gaiement à la porte de leur logis, alors que les jeunes s'égayaient par des chants populaires et des jeux d'enfants.

Georges COTÉ.

"Il faut accumuler en soi les causes de bonheur les plus simples. C'est pourquoi ne négligeons aucune occasion d'être heureux. Tâchons d'éprouver d'abord le bonheur selon les hommes, pour lui préférer ensuite, en connaissance de cause, le bonheur selon nous-mêmes."

"Il n'y a de jours médiocres qu'en nous-mêmes, mais il y aurait toujours place pour la destinée la plus haute dans les jours les plus médiocres."

Quel est le témoin d'un événement qui le narre sans s'y attribuer un rôle?